



# J'opte pour Le prélèvement automatique de mes cotisations et contributions sociales

## Demande de prélèvements SEPA

Le MANDAT SEPA - document unique à compléter

Formulaire disponible sur le site internet de votre MSA

[ACCÉDER AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRÉLÈVEMENTS DE COTISATIONS NON SALARIÉS](#)

Le mandat de prélèvement SEPA doit être complété :

- de votre nom,
- de votre numéro d'immatriculation,
- de vos coordonnées bancaires en joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Vous pouvez opter :

- pour le paiement aux échéances de vos cotisations :  
 cochez la case type de paiement récurrent/répétitif
- pour le paiement mensuel de vos cotisations :  
 cochez la case type de paiement récurrent/répétitif \_ Paiement mensuel

Le mandat doit être daté et signé.

**Important :** Un mandat retourné non daté et non signé n'est pas valide. Aucun prélèvement ne peut, dans ce cas, être opéré.

**Ce mandat ne peut être utilisé que pour le paiement des cotisations Non Saliés Agricoles. Il ne pourra pas être utilisé pour le règlement d'autres cotisations.**

### Vous souhaitez que le prélèvement s'effectue sur un autre compte bancaire

- Vous devez compléter un nouveau mandat SEPA et y joindre votre nouveau Relevé d'identité bancaire en précisant la date à partir de laquelle ce nouveau compte doit être activé.

### Vous souhaitez la mensualisation de vos cotisations

- Vous devez compléter une demande de prélèvements mensuels (Mandat SEPA intégré) => [demande de prélèvements mensuels](#).

### Vous souhaitez révoquer votre mandat

- vous pouvez révoquer à tout moment le mandat prélèvement SEPA en adressant votre demande de révocation par écrit en précisant la date de fin des prélèvements. Nous vous recommandons également d'en informer votre banque. Vos cotisations ne feront plus l'objet d'aucun prélèvement.

Vous pouvez renoncer aux prélèvements mensuels en complétant la demande de renonciation aux prélèvements mensuels.

[ACCÉDER AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENONCIATION AUX PRÉLÈVEMENTS MENSUELS](#)

